

LOIRE & ORLEANS

LOIRET 2015

L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Val de Loire
FRANCE

INTRODUCTION

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le nombre de touristes internationaux a enregistré un nouveau record avec 1 milliard 138 millions en 2014.

Le tourisme mondial, avec une nouvelle hausse de fréquentation (+4,7 %), s'avère être un secteur déterminant pour la reprise économique.

La croissance a été particulièrement marquée dans les Amériques et l'Asie-Pacifique. De même, l'Europe consolide sa position en tant que région la plus visitée au monde avec plus de la moitié des touristes internationaux, soit 588 millions d'arrivées et une progression de 4 %.

La France, qui a accueilli près de 85 millions de touristes étrangers, demeure la première destination touristique mondiale. Pour autant, selon l'OMT, l'hexagone a enregistré une stagnation de sa fréquentation. De plus, selon Eurostat*, même si la France, avec près de 403 millions de nuitées dans les hôtels, gîtes et campings, conserve sa première position au niveau des hébergements touristiques de l'Union européenne, elle fléchit de 1,2 % et est maintenant talonnée par l'Espagne.

En région Centre-Val-de-Loire, l'année 2014 a été marquée par un recul de la fréquentation. Cette baisse des nuitées dans les hôtels et les campings est plus particulièrement due à une présence moindre des touristes français.

Au niveau du Loiret, le bilan touristique est mitigé. Alors que la fréquentation des campings est en progression, l'activité a été plus limitée dans les hôtels et les meublés. Les Offices du Tourisme du Loiret ont enregistré, quant à eux, un fléchissement du nombre de visiteurs. Les sites et monuments ont comptabilisé un nombre d'entrées légèrement inférieur à l'année passée. Pour autant, même si les visites des musées sont un peu en retrait, celles des châteaux sont globalement stables et les parcs et jardins ont accueilli plus de touristes qu'en 2013. Enfin, le parcours de « La Loire à Vélo » a connu une nouvelle fois une fréquentation record.

La consommation touristique ainsi que le nombre de nuitées dans le département demeurent proches de celles de 2013.

* l'Office statistique de l'Union européenne

ATTRAITES
TOURISTIQUES
DU LOIRET

Au cœur du **Val de Loire**, inscrit au **Patrimoine Mondial de l'Unesco** et à 1 heure 30 au sud de Paris, le Loiret dispose d'un réseau routier dense et d'une grande accessibilité.

Histoire, art, architecture, gastronomie, faune et flore, **le département dispose d'un important patrimoine à découvrir** : châteaux, abbayes, musées et autres curiosités.

C'est dans le Loiret que les premiers châteaux du Val de Loire ont été construits. De nombreuses animations pour les familles sont proposées toute l'année.

C'est aussi un département dynamique, privilégié par la nature, où l'on peut s'adonner à tout âge et en famille à de nombreuses activités.

De belles opportunités d'excursions sur les **sentiers de randonnées** s'offrent aux promeneurs : de la forêt d'Orléans à la Sologne, en passant par le Gâtinais et les plaines de Beauce. Le parcours unique de « **La Loire à Vélo** » propose **155 km d'itinéraire cyclable**.

Sur **les canaux du Loing, de Briare, latéral à la Loire et d'Orléans**, les bateaux habitables et bateaux-promenade sillonnent le Loiret pour des croisières en eau douce sur 150 km de voies navigables.

SOMMAIRE

- 02 Les attraits touristiques du Loiret
- 03 L'offre touristique
- 04 La qualification de l'offre touristique
- 07 L'hôtellerie
- 08 L'hôtellerie de plein air
- 09 Les meublés de Tourisme
- 11 Les chambres d'hôtes
- 12 Les sites de visites et monuments
- 13 Les Offices de Tourisme
- 14 Le service de réservation de l'ADRT
- 15 Le tourisme fluvial
- 16 L'itinéraire de « La Loire à Vélo »
La provenance des clientèles
- 18 Le profil et la préparation
des séjours des touristes
Les retombées économiques
directes du tourisme
- 19 L'emploi touristique dans le Loiret

CONTEXTE
DÉMOGRAPHIQUE

Superficie : **6 775 km²**

Population : **678 357** habitants

Densité : **100,1** habitants / km²

Chef-lieu : **Orléans** (114 185 habitants)

Agglomération d'Orléans :

273 878 habitants

Agglomération de Montargis :

68 488 habitants

3 arrondissements :

Orléans - Montargis - Pithiviers





CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Un fleuve : la Loire qui traverse le département d'est en ouest sur 120 km environ

Des canaux : du Loing, de Briare, latéral à la Loire et d'Orléans

Une rivière : le Loiret (12 km), qui a donné son nom au département

Les forêts : Au nord : Forêt d'Orléans et de Montargis et au sud : la Sologne

Les plaines et prairies :

Au nord-ouest : Beauce et Pithiverais

Au nord-est : Gâtinais et Puisaye

Le Loiret comprend **six régions naturelles :**

Forêt d'Orléans, Sologne, Giennois, Gâtinais, Beauce, Orléanais/Val de Loire.

LE PATRIMOINE CULTUREL

21 châteaux

40 musées

15 parcs et jardins

8 sites religieux

Des sites divers :

moulins, sites archéologiques ...



LES ACTIVITÉS ET LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIRS

LES ACTIVITÉS DE RANDONNÉE

4 600 km de sentiers pédestres dont **3 750 km** en « promenades et randonnées » (petits circuits) et **850 km** en Grandes Randonnées (GR® et GR de Pays ®)

15 boucles cyclotouristiques et une voie verte en boucle

« La Loire à Vélo » : **155 km** d'itinéraires + 20 km d'antennes

450 km d'itinéraires équestres

LES LOISIRS DE DÉTENTE ET SPORTIFS

9 golfs

8 centres aquatiques

1 centre de balnéothérapie

7 bases nautiques et de loisirs

10 lieux de location de canoës-kayaks

32 centres équestres et/ou d'attelages, poneys clubs

3 centres pour survols en montgolfière,

3 centres pour survols en hélicoptère,

3 centres ULM, **2** centres pour parachutisme

2 clubs de ski nautique

5 loueurs de bicyclettes « Accueil Vélo »

6 centres de promenade en bateaux

2 parcours-aventure en forêt

1 paint-ball

2 kartings

1 train touristique

LEXIQUE

OFFRE

Lit touristique : unité de mesure de l'offre d'hébergement. Un lit correspond à une capacité d'accueil d'une personne. Le Ministère du tourisme a établi des ratios selon les types d'hébergements :

Hôtels : nombre de chambres x 2

Chambres d'hôtes : valeur exacte

Campings : nombre d'emplacements nus x 3 et emplacements locatifs x 4

Meublés : valeur exacte

Résidences secondaires : nombre de résidences x 5

Autres hébergements : valeurs comptabilisées directement en nombre de lits.

Hébergement marchand : hébergement qui implique une transaction commerciale et financière (hôtels, campings, meublés de tourisme, chambres d'hôtes, résidences de tourisme, auberges de jeunesse ...).

Hébergement non marchand : hébergement qui n'implique pas de transaction commerciale ou financière (résidences secondaires, hébergement gratuit chez des amis ou dans la famille).

FRÉQUENTATION

Touriste : visiteur qui passe au moins 1 nuit hors de son lieu de résidence principale.

Excursionniste : visiteur qui ne passe pas de nuit sur le territoire.

Arrivées : nombre de personnes qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même endroit

Nuitées : correspond à une nuit passée par un touriste sur un territoire. Une famille de 4 personnes qui séjourne 5 jours comptera pour 20 nuitées.

Durée moyenne de séjour : il exprime le rapport entre les arrivées et les nuitées. Elle est exprimée en jours.

Taux d'occupation : il exprime le rapport entre le nombre de chambres, emplacements ou locations occupés et le nombre effectivement occupé (Nb de chambres, emplacements, locations occupés / nombre de chambres, emplacements, locations offerts x 100).

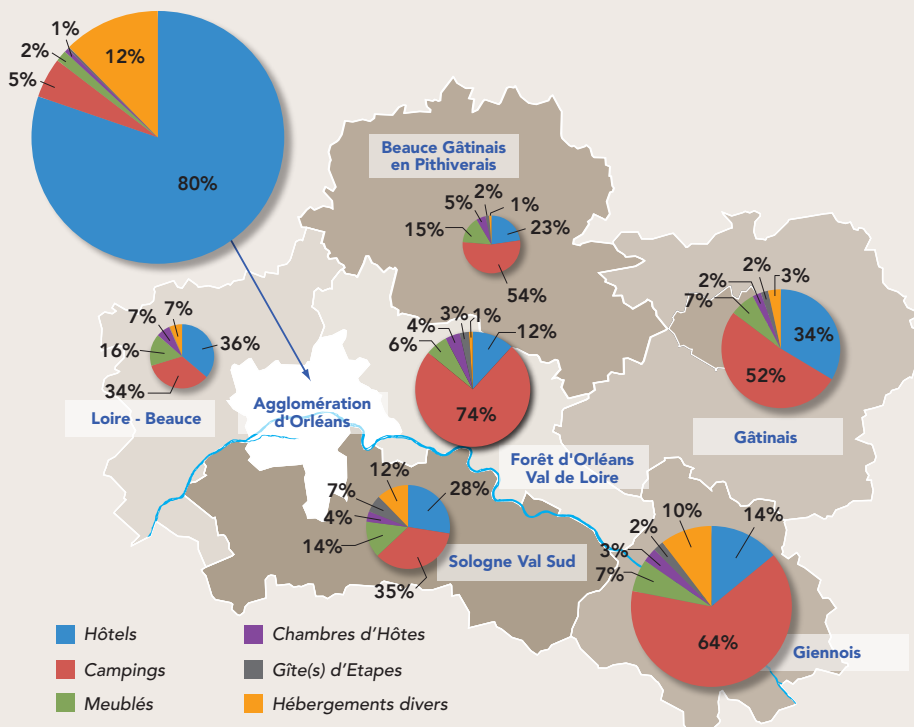
PARC DES HÉBERGEMENTS EN 2014



| Type d'hébergement | Nombre d'établissements | Capacité en lits |
|-------------------------------------|-------------------------|------------------|
| Hébergements marchands | | |
| Hôtellerie classée | 138 | 9 290 |
| Hôtellerie de Plein Air | 41 | 9 485 |
| Meublés de tourisme classés | 335 | 1 654 |
| Chambres d'hôtes labellisées | 252 | 671 |
| Résidences de tourisme | 5 | 996 |
| Auberges de jeunesse | 3 | 273 |
| Gîtes d'étapes et de séjours | 22 | 450 |
| Structures chalets | 3 | 104 |
| Gîtes forestiers | 5 | 20 |
| Gîtes d'enfants | 1 | 5 |
| Camping à la ferme | 1 | 20 |
| Bateaux habitables | 48 | 384 |
| Hébergements insolites | 8 | 78 |
| Sous-total | 862 | 23 430 |
| Hébergements non marchands | | |
| Résidences secondaires (INSEE 2011) | 16 530 | 82 650 |
| Total général | 17 392 | 106 080 |

42 aires de campings-cars

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'OFFRE EN HÉBERGEMENT MARCHAND



139 restaurants



QUALIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Le classement par étoiles des hébergements touristiques concerne les hôtels, les campings, les parcs résidentiels de loisirs, les résidences de tourisme, les villages de vacances et les meublés de tourisme.

Afin de mieux garantir la qualité de l'offre, la loi du 22 juillet 2009 « loi de développement et de modernisation des services touristiques » a réformé les dossiers concernant les hébergements touristiques. De nouvelles normes de classement ont été établies pour ceux-ci.

Les objectifs de la réforme :

- Améliorer la qualité de l'offre (nouveaux critères de qualité de service et visites de contrôle tous les 5 ans)
- Donner des clés de lecture claires aux clientèles nationales et internationales
- Rendre plus compétitive la destination France sur la scène internationale (création notamment d'une 5^{ème} étoile).

Les principes du classement :

- Une visite d'inspection effectuée par un cabinet de contrôle accrédité
- Un classement volontaire, valable 5 ans, délivré par Atout France
- Un classement de 1* à 5* pour tous les hébergements (à l'exception des villages résidentiels de tourisme)
- Un tableau de classement fonctionnant selon un système à points avec des critères obligatoires et « à la carte ».

LES LABELS, MARQUES ET GROUPEMENTS

- Des règles d'obtention de classement identiques pour tous les hébergements et un référentiel organisé de la même façon : trois chapitres dédiés à l'équipement, aux services client, à l'accessibilité et au développement durable

Pour télécharger les nouvelles normes de classement, réaliser un pré diagnostic en ligne, consulter la liste des organismes de contrôle : www.classement.atout-france.fr

LES CHAMBRES D'HÔTES :

Une chambre d'hôte est une chambre meublée aménagée chez l'habitant en vue d'accueillir des touristes de passage sur une ou plusieurs nuits ; cette nuitée est accompagnée obligatoirement d'un petit déjeuner (article L324-3 du Code du tourisme).

Il n'existe pas de classement pour les chambres d'hôtes.

Le propriétaire a l'obligation de déclarer sur le formulaire CERFA n° 13566*2 sa chambre d'hôtes à la mairie où se situe son hébergement.

Les hébergements insolites :

Le code de l'urbanisme définit trois types d'hébergement : les habitations légères de loisirs (H.L.L.), les résidences mobiles de loisirs (mobil home) et les caravanes. **Les hébergements dits « insolites » sont définis par « assimilation » à l'une de ces catégories.**

Ces hébergements de plein air doivent être installés dans les terrains aménagés : terrains de camping, parcs résidentiels de loisirs et villages de vacances classés en hébergement léger. En dehors de ces terrains aménagés, seules les H.L.L. sont soumises au droit commun des constructions, c'est-à-dire à la déclaration préalable ou au permis de construire selon la surface. Par exemple, les cabanes dans les arbres ou les yourtes équipées de blocs sanitaires sont assimilées à des H.L.L.

Ces hébergements « insolites » ne répondent pas à la définition du meublé de tourisme (villa, appartement, studio) et ne sont donc pas classables dans la catégorie des meublés de tourisme.

(Source DGCS)

LES LABELS

Un label est un système de valorisation d'une prestation qui garantit au client que celle-ci respecte certains critères qualitatifs, environnementaux, de confort d'équipements.

CLÉVACANCES

Le label Clévacances est géré par l'ADRT du Loiret.



1^{er} label généraliste de locations saisonnières et chambres d'hôtes en France.

Une charte de qualité exigeante évalue 3 types de critères :

- L'aménagement intérieur
- L'environnement de la location
- L'accueil et l'assistance

Clévacances propose une large gamme de produits : des gîtes et locations (maison, chalet, appartement, studio, résidence, habitat de loisirs et gîtes de groupe) ainsi que des chambres d'hôtes et maisons d'hôtes.

Contact :

ADRT du Loiret - Célia BERGER
Tél. 02 38 78 04 09 – observatoire@tourismeloiret.com
www.clevacances.com et www.tourismeloiret.com

GÎTES DE FRANCE

Réseau national qui garantit des normes de confort selon un classement de 1 à 5 épis afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de confort tout en privilégiant l'authenticité, la convivialité et le charme.



Contact :

Relais des Gîtes de France du Loiret
Claudine PERREAU et Régine DIAZ
Tél. 02 38 78 04 00 – gitesdefrance@loiret.chambagri.fr
www.gites-de-france-loiret.com

CLEF VERTE

Ce label distingue les hébergements touristiques (hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, résidences de tourisme..) et les restaurants engagés dans une démarche environnementale performante, continue et dynamique. 2 campings dans le Loiret.



Contact :

www.lacleveverte.com

L'ECO-LABEL EUROPÉEN

Les établissements touristiques qui respectent l'environnement adoptent l'Eco-label Européen et affichent les engagements suivants :



- faible consommation d'énergie
- faible consommation d'eau
- faible production de déchets
- utilisation de sources d'énergie renouvelables et de substances moins nocives pour l'environnement
- communication et éducation des clients et du personnel en matière d'environnement.

Contact :

www.ecolabels.fr

HOTELCERT

Les 7 engagements HOTELcert sur la qualité des services hôteliers :



- N°1 : Le sourire
- N°2 : La disponibilité
- N°3 : Les informations pratiques et touristiques
- N°4 : La tranquillité
- N°5 : La propreté
- N°6 : Une bonne literie
- N°7 : La qualité contrôlée

1 hôtel dans le Loiret.

Contact :

www.hotelcert.com





LES MARQUES

La marque est un signe distinctif qui permet au consommateur de reconnaître le produit ou service d'une entreprise de ceux proposés par les entreprises concurrentes. La marque peut être matérialisée par un nom propre, un mot, une expression ou un symbole visuel. La marque constitue un repère pour le consommateur et éventuellement une «garantie».

QUALITÉ TOURISME

Dans un souci d'améliorer la qualité des prestations touristiques en France, l'État a créé la marque Qualité Tourisme. Elle sélectionne et fédère sous un même symbole les démarches Qualité engagées dans l'hébergement, la restauration, les offices de tourisme, les sites.



www.qualite-tourisme.gouv.fr

L'ADRT du Loiret contribue au déploiement du dispositif dans les sites de visites et les Offices de Tourisme.

Contact :

OT : Christelle SENARD – Tél. 02 38 78 04 03 - relais-ot@tourismeloiret.com
Sites de visites : Célia BERGER - Tél. 02 38 78 04 09 - observatoire@tourismeloiret.com

ACCUEIL VÉLO

La marque permet aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés.



Il s'agit d'un réseau de prestataires localisés à moins de 5km d'itinéraires cyclables touristiques, jalonnés et sécurisés (répondant au cahier des charges national des Véloroutes et Voies Vertes). La marque « Accueil Vélo » s'adresse aux hébergements touristiques, loueurs et réparateurs professionnels de vélos, Offices de Tourisme et sites de visite

Aujourd'hui, 95 professionnels adhèrent au réseau dans le Loiret

La plupart de ces établissements sont situés le long de la Loire à vélo et bénéficient également de la marque « La Loire à Vélo ».

Contact :

Accueil Vélo dans le Loiret
ADRT Loiret - Fabien MARET
Tél. 02 38 78 04 04 - randonnee@tourismeloiret.com

www.tourismeloiret.com

TOURISME ET HANDICAP

Depuis 2003, l'ADRT du Loiret a pris part activement à la mise en place de la marque « Tourisme et Handicap » initiée par le Secrétariat au Tourisme et instaurée par la DIRECCTE Centre-Val de Loire. C'est une marque de qualité de l'accueil qui identifie l'accessibilité des lieux de vacances, de loisirs ou de culture, pour les personnes ayant besoin d'adaptations pour les principales déficiences.



Les prestations concernées sont :

- Les sites touristiques : musées et monuments
- Les hébergements : hôtels, meublés touristiques, chambres d'hôtes, campings, résidences de tourisme
- Les restaurants
- Les offices de tourisme
- Les activités et équipements de loisirs
- Les zones extérieures de baignade
- Les itinéraires de randonnée

La marque concerne les 4 types de déficience : visuelle, auditive, motrice et mentale. Les prestations sont donc évaluées sur ces 4 handicaps à partir de critères précis et objectifs définis dans des cahiers des charges. Il peut être obtenu pour 2, 3 ou 4 types de handicap.

Dans le Loiret, 62 établissements répondent au cahier des charges.

Contact :

ADRT du Loiret - Célia BERGER
Tél. 02 38 78 04 09 - observatoire@tourismeloiret.com

www.tourismeloiret.com

www.tourisme-handicaps.org

CAMPING QUALITÉ

Camping Qualité est une démarche volontaire et accessible à tous les campings. La charte répond aux attentes et aux exigences de qualité de prestations et de services communes aux consommateurs et aux professionnels. Elle s'établit sur 5 points qualitatifs du service offert aux vacanciers :



- un accueil chaleureux
- une propreté irréprochable
- une information précise et vraie
- un emplacement privatif soigné
- un environnement valorisé et respecté

www.campingqualite.com

2 établissements adhèrent à la démarche dans le Loiret.

LA LOIRE À VÉLO

“La Loire à Vélo” a été déposée en 1998 par les Régions Centre-Val de Loire et Pays de La Loire à l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI). Cette marque est porteuse d'enjeux économiques et environnementaux. Elle constitue un potentiel important pour des actions sur :

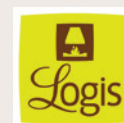


- la promotion en s'appuyant sur la notoriété du Val de Loire
- le positionnement du produit La Loire à Vélo en s'attachant à la valorisation d'une offre touristique qui porte à la fois sur une destination et sur un service
- la qualification de l'offre touristique en utilisant le levier de la marque pour mobiliser les professionnels concernés

www.loireavelo.fr

LES GROUPEMENTS

LES LOGIS DE FRANCE



Première chaîne hôtelière volontaire du monde par le nombre d'adhérents. La charte de qualité Logis définit les valeurs communes à la chaîne, partout en Europe : accueil, caractère régional, promotion du terroir, gestion familiale, modernité etc...

Les Logis souhaitent répondre à vos « envies ». A découvrir, la « PLAISIROLOGIS » dans nos 2 400 Restaurants Hôtels.

Désormais, les logis offrent la possibilité de réserver, bien sûr sa chambre, mais également sa table au restaurant.

25 établissements dans le Loiret

Contact :

Logis du Loiret - Patrick JULIEN
Tél. 02 38 61 51 72 - logishotels-loiret@orange.fr

www.logishotels.com

MAÎTRES RESTAURATEURS



Le titre de maître-restaurateur est destiné aux personnes physiques qui dirigent ou exploitent un restaurant. Il est attribué aux professionnels qui :

- réalisent une cuisine « authentique » sur place avec une majorité de produits frais
- s'engagent à respecter un ensemble de règles garantissant une prestation de service de qualité (accueil, service à table, décoration)
- respectent la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

34 établissements dans le Loiret.

www.maitresrestaurateurs.com

L'HÔTELLERIE CLASSÉE



En janvier 2014, le département comptait **138** hôtels classés représentant **4 645** chambres (9 290 lits). Source : INSEE/DGCIS/Partenaires régionaux dont l'ADRT du Loiret

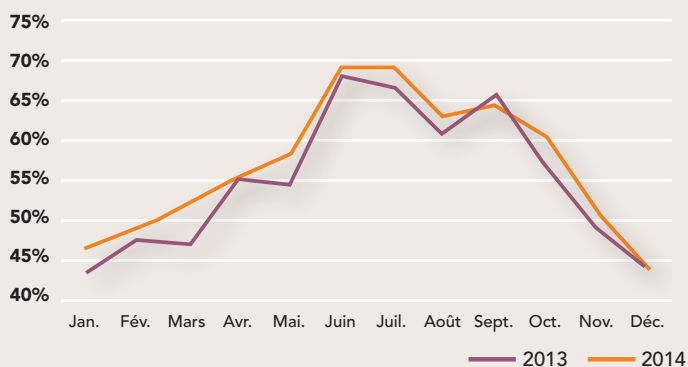
Quelques informations techniques concernant l'enquête de fréquentation hôtelière réalisée par l'INSEE : l'enquête de fréquentation hôtelière a connu en 2013 et 2014 de grosses évolutions qui ont entraîné une rupture de série en 2013 et en 2014. Les données ne sont donc pas directement comparables aux années antérieures. Les évolutions sont issues de rétroprojections.

Les hôtels du Loiret enregistrent des résultats mitigés en 2014. Avec **900 600** arrivées pour **1 313 600** nuitées, la fréquentation des établissements hôteliers a été inférieure à 2013 (-4,7 % pour les arrivées et -5,7 % pour les nuitées). La durée moyenne des séjours reste identique à l'année dernière avec **1,5** jours.

Le taux d'occupation s'élève à **54,9 %**, contre 56,9 % en 2013.

L'activité est plus élevée de juin à septembre avec une clientèle d'affaires et d'agrément, notamment étrangère, nombreuse à cette époque (hormis en août où les professionnels sont généralement peu présents mais compensés pour partie par un nombre accru de vacanciers).

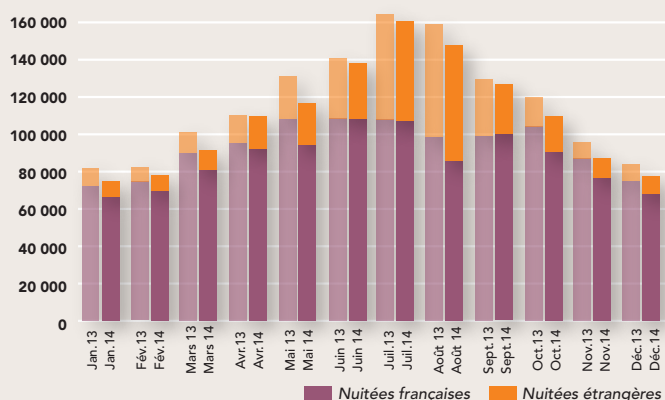
ÉVOLUTION MENSUELLE DU TAUX D'OCCUPATION



Le taux d'occupation est généralement plus faible qu'en 2013, à l'exception du mois de septembre qui a profité du salon Innov-Agri.

On relève des disparités entre les zones rurales et urbaines : le taux d'occupation est supérieur dans les pôles urbains, notamment dans l'agglomération d'Orléans (59 %) et la ville d'Orléans (60,8 %).

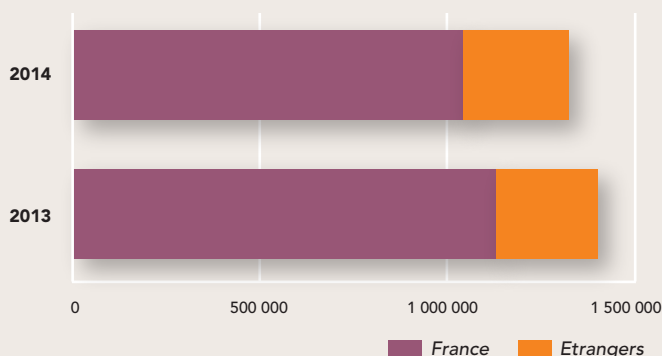
RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES SELON L'ORIGINE DE LA CLIENTÈLE



Les nuitées sont plus importantes durant la saison estivale du fait de la présence cumulée des Français et des étrangers.

La répartition entre la clientèle française et étrangère est équivalente à 2013. La part des touristes hexagonaux représente 80 % des nuitées.

ÉVOLUTION DES NUITÉES SELON L'ORIGINE



L'activité hôtelière a été ralentie du fait d'un fléchissement des séjours étrangers et d'une baisse plus marquée de la clientèle hexagonale.

ÉVOLUTION DES NUITÉES DES PRINCIPALES CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES



Les Européens, qui représentent toujours près de 9 nuits sur 10, ont moins séjourné dans le Loiret en 2014. Les touristes des autres continents, minoritaires, affichent quant à eux un nombre de nuitées en hausse.

Première clientèle étrangère, les Britanniques moins nombreux en 2014, ont influé négativement sur la fréquentation étrangère.

A contrario, les Néerlandais, en progression, se rapprochent de la 1^{ère} position en terme de nuitées.

Le fléchissement de l'activité des hôtels dans le département en 2014 résulte d'une baisse cumulée de la clientèle d'affaires et d'agrément.

Les clients venus pour les loisirs, qui séjournent principalement de mai à septembre, ont réalisé 513 400 nuitées (-4,4 %).

La clientèle d'affaires a effectué 800 200 nuitées (-6,6 %). Elle est présente toute l'année à l'exception du mois d'août où de nombreux professionnels sont en vacances.

CHIFFRES CLÉS DE L'HÔTELLERIE DU LOIRET

| | 2014 |
|---------------------------|-----------|
| Taux d'occupation | 54,9% |
| Nombre d'arrivées | 900 600 |
| Nombre de nuitées | 1 313 600 |
| Clientèle d'affaires | 61% |
| Durée moyenne des séjours | 1,5 |

Le Loiret représente 23 % des arrivées et 25 % des nuitées de la région Centre. Le département occupe la 2^{ème} position régionale au niveau du taux d'occupation, des arrivées et des nuitées.

L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR 

En janvier 2014, le département comptait **39** campings et **2** aires naturelles de camping, représentant **3 031** emplacements et **9 485** lits.

Source : INSEE/DGE/CRT

Quelques informations techniques concernant l'enquête de fréquentation hôtelière réalisée par l'INSEE : L'enquête de fréquentation hôtelière a connu en 2013 et 2014 de grosses évolutions qui ont entraîné une rupture de série en 2013 et en 2014. Les données ne sont donc pas directement comparables aux années antérieures. Les évolutions sont issues de rétroprojections.

L'hôtellerie de plein air du Loiret a connu une embellie de sa fréquentation en 2014. Cette croissance de l'activité a été essentiellement confortée par la clientèle étrangère.

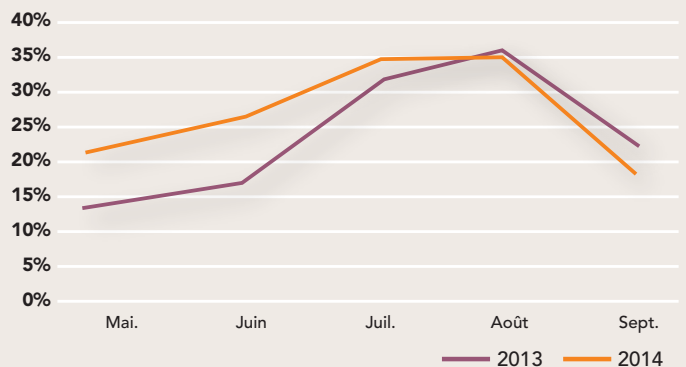
De mai à septembre 2014, les campings classés du département totalisent **98 150** arrivées et **243 500** nuitées, soit une fréquentation plus soutenue qu'en 2013 (+4 %). Plus de 3 nuitées sur 5 se sont déroulées en juillet et en août.

Le taux d'occupation moyen s'élève à **27,9 %** de mai à septembre (24,9 % en 2013).

La durée moyenne de séjour de **2,5 jours** progresse par rapport à l'année passée (2,4 jours).

Les taux d'occupation des emplacements locatifs sont plus élevés que ceux des emplacements nus (respectivement 53,6 % et 25,7 %). Le choix d'établissements de catégorie supérieure, offrant de nombreux services, se confirme (le taux d'occupation pour les emplacements locatifs a progressé de 11,9 pts par rapport à 2013).

EVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION MENSUELLE

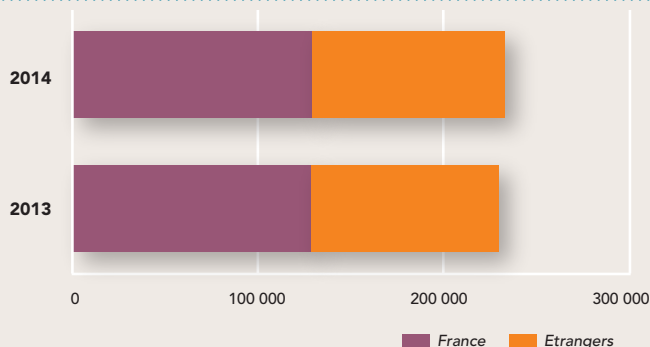


L'augmentation du taux d'occupation au printemps et en juillet, aidée notamment par une météo favorable, compense largement le fléchissement constaté sur les mois d'août et septembre, particulièrement pluvieux, en 2014.



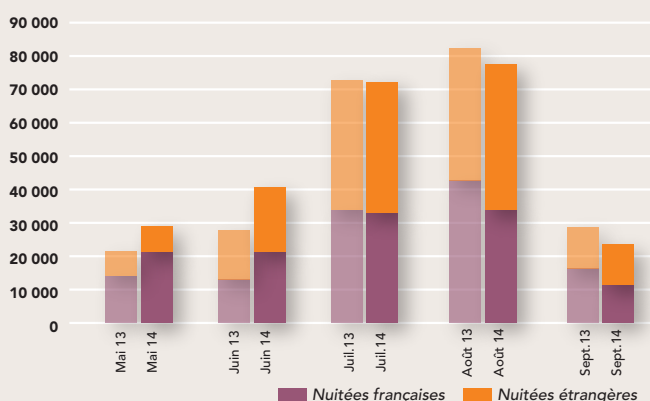


ÉVOLUTION DES NUITÉES SELON L'ORIGINE



Cette évolution positive est la conséquence directe de la hausse des touristes étrangers. Les visiteurs français, qui représentent toujours un peu plus de la moitié des nuitées, ont été aussi nombreux qu'en 2013. La durée de séjours est toujours plus élevée pour les clients hexagonaux (2,9 contre 2,1 pour les étrangers).

RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES SELON L'ORIGINE DE LA CLIENTÈLE



La forte augmentation en mai et juin est le résultat d'une hausse cumulée des touristes français et étrangers. Le mois de juillet demeure stable. La baisse des nuitées en août et septembre est induite par la clientèle française, moins nombreuse qu'en 2013, alors que les nuitées étrangères sont en progression sur ces deux mois.

ÉVOLUTION DES NUITÉES SELON LES PRINCIPALES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES



Les Néerlandais représentent la moitié des nuitées étrangères loin devant les Britanniques, les Allemands ou encore les Belges. Les Hollandais ont particulièrement dynamisé l'activité des campings. Au même titre, les principales nationalités qui viennent camper habituellement dans le Loiret ont plus séjourné en 2014, à l'exception des Belges légèrement moins présents cette année.

CHIFFRES CLÉS DE L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR DU LOIRET

| | 2014 |
|---------------------------|---------|
| Taux d'occupation | 27,9% |
| Nombre d'arrivées | 98 150 |
| Nombre de nuitées | 243 500 |
| Durée moyenne des séjours | 2,5 |

Le Loiret représente 17 % des arrivées et 14 % des nuitées de la région Centre. Le département occupe toujours le 3^{ème} rang régional en termes d'arrivées et de nuitées.



LES MEUBLÉS DE TOURISME

En janvier 2014, le département comptait **335** meublés de tourisme, représentant **1 654** lits.

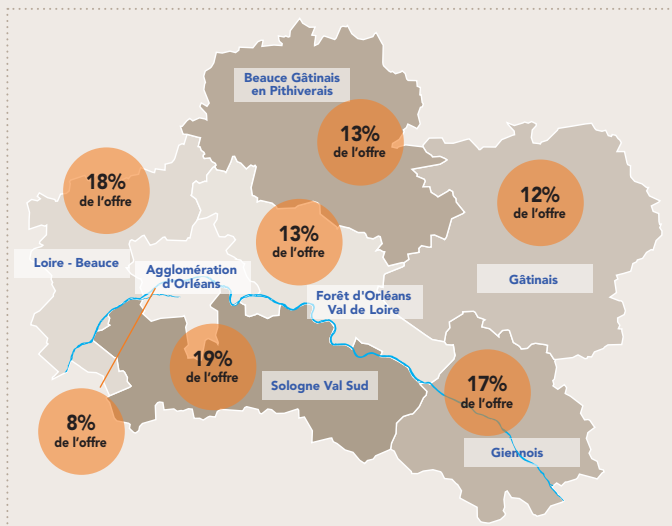
| | Nombre de meublés | Nombre de lits |
|-----------------------------|-------------------|----------------|
| Meublés | 335 | 1 654 |
| Dont labellisés | 250 | 1 304 |
| Dont classés non labellisés | 85 | 350 |

RÉPARTITION PAR CLASSEMENT (EN NOMBRE DE MEUBLÉS) :

| Classement | Total |
|--------------|------------|
| En cours | 3 |
| 1 étoile | 37 |
| 2 étoiles | 121 |
| 3 étoiles | 158 |
| 4 étoiles | 14 |
| 5 étoiles | 2 |
| Total | 335 |

RÉPARTITION PAR SECTEUR (EN NOMBRE DE MEUBLÉS) :

| Secteur | Total |
|--------------------------------|------------|
| Agglomération d'Orléans | 28 |
| Sologne Val Sud | 62 |
| Loire Beauce | 61 |
| Gâtinais | 41 |
| Giennois | 57 |
| Beauce Gâtinais en Pithiverais | 44 |
| Forêt d'Orléans - Val de Loire | 42 |
| Total | 335 |



RÉPARTITION PAR CAPACITÉ (EN NOMBRE DE MEUBLÉS) :

| Capacité | Total |
|------------------|------------|
| 2 à 4 personnes | 153 |
| 5 à 7 personnes | 141 |
| 8 à 10 personnes | 41 |
| Total | 335 |

- Les meublés se répartissent principalement entre les 2 et 3 étoiles/épis, avec respectivement 36 % et 47 % de l'offre.
- Les meublés d'une capacité de 2 à 4 (46 %) et de 5 à 7 (42 %) personnes constituent toujours la majeure partie de l'offre.
- Les structures possèdent en moyenne 5 lits.

LA FRÉQUENTATION DES MEUBLÉS EN SERVICE DE RÉSERVATION (SERVICE DE RÉSERVATION DÉPARTEMENTAL)

3 hébergements sur 5 sont commercialisés par le service de réservation.

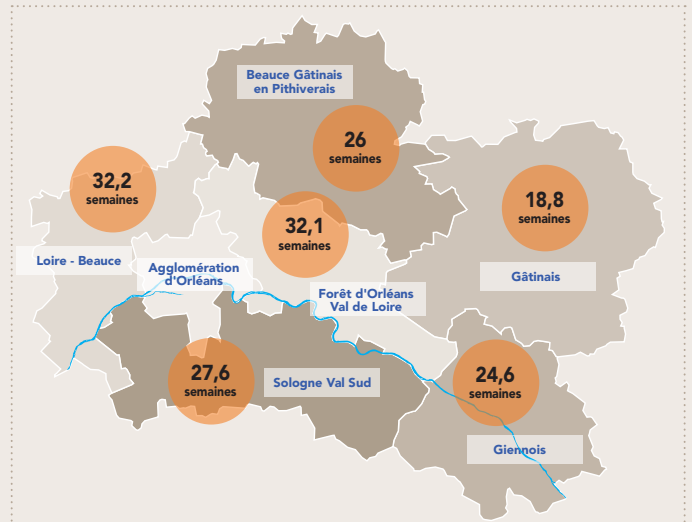
Les meublés en service de réservation ont hébergé **14 930** clients représentant **130 530** nuits en 2014.

Ces derniers ont enregistré une moyenne de **61 %** pour les taux d'occupation (63,8 % en 2013) et de **26,5** semaines de location par hébergement (27,5 en 2013).

La durée moyenne des séjours s'établit à plus de **8,7 jours** (9 jours en 2013).

Les meublés les mieux classés louent plus de semaines en moyenne (+3,5 semaines pour les 3 et 4 étoiles en comparaison aux 1 et 2 étoiles).

NOMBRE DE SEMAINES LOUÉES PAR SECTEUR



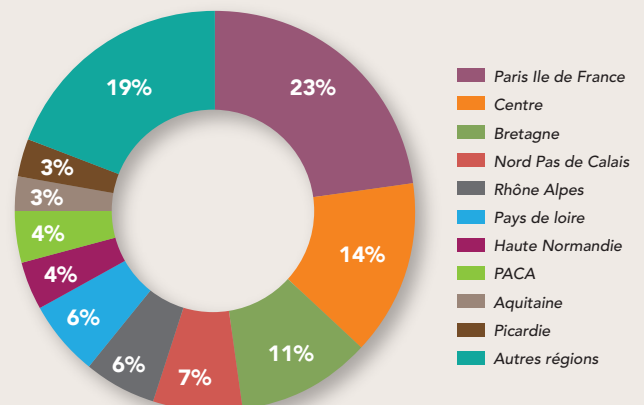
Les secteurs géographiques du Loiret conservent un nombre moyen de semaines louées relativement élevé en 2014. D'ailleurs, « Forêt d'Orléans Val de Loire » ainsi que « Loire Beauce » enregistrent toujours des moyennes largement supérieures à 30 semaines de location sur l'année.

L'année 2014 se caractérise par un 1^{er} semestre relativement stable et un second semestre plus mitigé, notamment durant la saison estivale. La fréquentation moindre des meublés dans le Loiret en 2014 est induite par une baisse des nuitées étrangères (-15,1 % après une forte progression en 2013) et un fléchissement des séjours français (-1,8 %).

La clientèle française représente 70 % des séjours.

L'Île-de-France, qui représente près d'une nuitée française sur 4, confirme sa première place en terme de fréquentation devant le Centre, et plus particulièrement le Loiret. De même, la Bretagne, de nouveau fortement représentée cette année, est en progression. Ensuite, dans une moindre mesure, on retrouve une clientèle habituelle avec le Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes, les Pays de Loire ou encore la Haute-Normandie.

RÉPARTITION DES NUITÉES FRANÇAISES PAR RÉGIONS :



Les visiteurs étrangers représentent 30 % des nuitées.

La présence des Roumains et des Polonais, respectivement en première et seconde position, démontre l'importance de la clientèle professionnelle en 2014 (chantiers de construction, centrale nucléaire...).

Pour autant, les Néerlandais, les Allemands, les Britanniques ou encore les Belges, qui viennent généralement pour les loisirs, ont également fréquenté les meublés du département.

Au niveau des contrats, la répartition demeure équilibrée entre touristes d'affaires et d'agrément.

CHIFFRES CLÉS DES MEUBLÉS DU LOIRET

| | 2014 |
|---------------------------|---------|
| Nombre de semaines louées | 26,5 |
| Nombre de contrats | 3 870 |
| Nombre d'arrivées | 14 930 |
| Nombre de nuitées | 130 530 |
| Durée moyenne des séjours | 8,7 |



LES CHAMBRES D'HÔTES

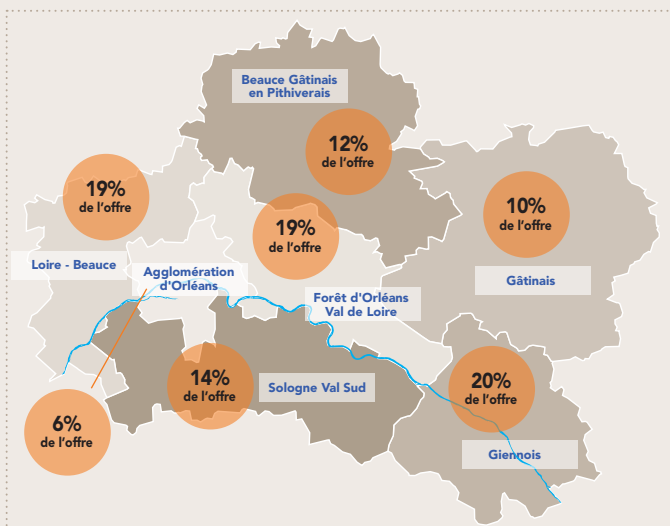
En janvier 2014, le département comptait **252** chambres d'hôtes labellisées représentant une capacité d'accueil de **671** personnes.

70 % du parc est composé de chambres 3 épis/clés. Les autres sont généralement classées 2 ou 4 épis/clés.

PAR SECTEUR

| Secteur | Nombre de chambres | Capacité |
|--------------------------------|--------------------|------------|
| Agglomération d'Orléans | 16 | 37 |
| Sologne Val Sud | 34 | 93 |
| Loire Beauce | 47 | 124 |
| Gâtinais | 26 | 76 |
| Giennois | 51 | 127 |
| Beauce Gâtinais en Pithiverais | 31 | 83 |
| Forêt d'Orléans - Val de Loire | 47 | 131 |
| Total | 252 | 671 |

RÉPARTITION DES CHAMBRES PAR SECTEUR



LA FRÉQUENTATION

La moyenne de fréquentation est évaluée à 184 nuitées par chambre en 2014. On estime par conséquent que les chambres d'hôtes labellisées ont réalisé

46 368 nuitées.



SITES ET MONUMENTS OUVERTS AU PUBLIC



Globalement, les **67** sites pour lesquels les visites sont comptabilisées réalisent **827 650** entrées en 2014 qui se répartissent comme suit :

| Sites | Nombre d'entrées |
|---------------------|------------------|
| 12 châteaux | 257 000 |
| 35 musées | 302 750 |
| 11 parcs et jardins | 163 950 |
| 9 sites divers | 103 950 |

Les lieux touristiques du Loiret ont enregistré un fléchissement de la fréquentation en 2014 (-2 %). Cette évolution résulte globalement d'une activité moindre des musées. Les châteaux du Loiret, quant à eux, ont connu une certaine stabilité malgré des situations contrastées selon les sites. Enfin, les jardins, à l'image du Parc Floral de la Source et des arboretums, ont accueilli plus de promeneurs. Ces derniers ont bénéficié d'un printemps et d'un automne propice aux visites en extérieur.

Les données concernant la provenance des visiteurs sont partielles. On peut toutefois estimer la part des Français à 89 %.

Les Allemands, nombreux en 2014, les Néerlandais, les Britanniques et les Espagnols constituent les principales nationalités étrangères présentes dans le département. Dans une moindre mesure, on retrouve les Belges et les Italiens.

La mise en place d'animations (manifestations, expositions...) ainsi qu'une bonne visibilité sont incontournables aujourd'hui pour attirer et fidéliser la clientèle. En effet, cette tendance continue de croître et représente aujourd'hui près de 2 visiteurs sur 5.

Plus de 15 700 entrées ont été comptabilisées lors des Journées du Patrimoine, soit 435 visiteurs en moyenne pour les 36 sites ayant répondu à notre enquête.

La période allant de mai à septembre concentre 60 % des entrées annuelles. Les visiteurs ont de nouveau été fortement présents en juillet et surtout en août, en particulier dans les châteaux, favorisé par les diverses manifestations. A noter que les mois de mai et juin, qui ont enregistré une fréquentation accrue, ont bénéficié d'un printemps particulièrement ensoleillé.

23 sites et monuments ont accueilli plus de 10 000 visiteurs en 2014, soit 86 % des touristes (ayant fréquenté un site de visite).

FRÉQUENTATION DES SITES ET MONUMENTS DU LOIRET 2014

| Châteaux | 2014 |
|---|----------------|
| Chevilly - Château | 2 679 |
| Chilleurs-aux-Bois - Château de Chamerolles | 36 821 |
| Dadonville - Château de Denainvilliers | 290 |
| Le Bignon Mirabeau - Château | 147 |
| La Bussière - Château * | 15 800 |
| La Ferté-Saint-Aubin - Château * | nd |
| Malesherbes - Château | nd |
| Meung-sur-Loire - Château | 26 495 |
| Orléans - Hôtel Groslot | 45 832 |
| Saint-Brissson-sur-Loire - Château | 7 956 |
| Sully-sur-Loire - Château | 57 005 |
| Yèvre-le-Châtel - Forteresse médiévale | 21 752 |
| TOTAL | 257 015 |

| Parcs et Jardins | 2014 |
|--|----------------|
| Bazoches-les-Gallerandes - Le Jardin des 4 Saisons | 1 200 |
| Châlette - Maison de la Nature et de l'Eau | 3 103 |
| Ingrannes - Arboretum des Grandes Bruyères | 3 000 |
| Jouy-le-Potier - Jardin de Chantal | nd |
| Jouy-le-Potier - Jardin du château du Lude | 351 |
| Ménestreau-en-Villette - Domaine du Ciran | 24 747 |
| Meung-sur-Loire - Les Jardins de Roquelin * | 5 302 |
| Meung-sur-Loire - Arboretum Ilex / Pré des Culands | 1 784 |
| Montbarrois - Parc du Manoir de la Javelière | nd |
| Nogent-sur-Vernisson - Arboretum des Barres | 14 489 |
| Orléans - Parc Floral de la Source # | 108 668 |
| TOTAL | 163 940 |

| Sites divers | 2014 |
|--|----------------|
| Artenay - Moulin de pierre | 1 165 |
| Baccon - Tour télégraphe Chappe | 800 |
| Beaugency - Labyrinthe | 28 300 |
| Beaugency - Lieu d'exposition église Saint-Etienne | 9 007 |
| Ferrières-en-Gâtinais - Maison des Métiers d'Art | 5 782 |
| Germigny-des-Prés - Oratoire Carolingien | 56 969 |
| Guilly - Moulin de Bel Air | 334 |
| Neuville-aux-Bois - Centre de la Commanderie | nd |
| Sceaux-du-Gâtinais - Site Archéologique d'Acquis Segeste | 800 |
| TOTAL | 103 957 |

| Musées | 2014 |
|--|----------------|
| Artenay - Musée du Théâtre Forain | 10 786 |
| Briare - Musée des Deux marines | 5 960 |
| Briare - Musée de la Mosaïque et des Emaux | 12 324 |
| Châlette-sur-Loing - Musée d'École Boutet | 1 877 |
| Château-Renard - Musée de l'Apiculture Gâtinaise | nd |
| Châteauneuf-sur-Loire - Musée de la marine de Loire | 11 780 |
| Châtillon-sur-Loire - Musée municipal de Préhistoire et d'Histoire | 235 |
| Chécy - Musée de la Tonnellerie | 2 503 |
| Dampierre-en-Burly - Musée du Cirque et de l'Illusion | 13 746 |
| Dordives - Musée du Verre et de ses Métiers | 4 466 |
| Gien - Musée de la Faïencerie * | 12 029 |
| Jargeau - Musée Oscar Roty | 78 |
| Ligny-le-Ribault - Ecomusée | 299 |
| Lorris - Musée Horloger Georges Lemoine | 2 000 |
| Lorris - Musée de la Résistance et de la Déportation | 5 770 |
| Loury - Musée des Métiers et Légendes de la Forêt d'Orléans | nd |
| Meung-sur-Loire - Musée de la Monnaie | 3 623 |
| Meung-sur-Loire - Musée Van Oeveren et de l'arme blanche | nd |
| Montargis - Musée des Tanneurs | 650 |
| Montcorbon - Musée des Ustensiles de Cuisine d'Autrefois | 345 |
| Nibelle - Musée Saint Sauveur | 558 |
| Orléans - Centre Charles Péguy | 4 224 |
| Orléans - CERCIL | 12 729 |
| Orléans - Galerie du lion | 9 213 |
| Orléans - Les Turbulences FRAC Centre | 27 188 |
| Orléans - Maison de Jeanne d'Arc | 14 528 |
| Orléans - Musée des Beaux-Arts | 51 539 |
| Orléans - Musée Historique et Archéologique de l'Orléanais | 11 471 |
| Orléans - Muséum d'Histoire Naturelle | 58 487 |
| Ormes - Maison de la Polyculture | 920 |
| Paucourt - Maison de la Forêt | nd |
| Pithiviers - Musée des Transports | 5 182 |
| Saint-Jean-de-Braye - Musée Campanaire Bollée | 3 850 |
| Tigy - Musée de l'Artisanat rural ancien | nd |
| Vrigny - Maison du Père Mousset | 2 585 |
| TOTAL | 302 741 |

nd = non diffusable

* Sites ne comptabilisant que les entrées payantes

Entrées comptabilisées seulement en pleine saison : du 20 mars au 09 novembre 2014

LES OFFICES DE TOURISME

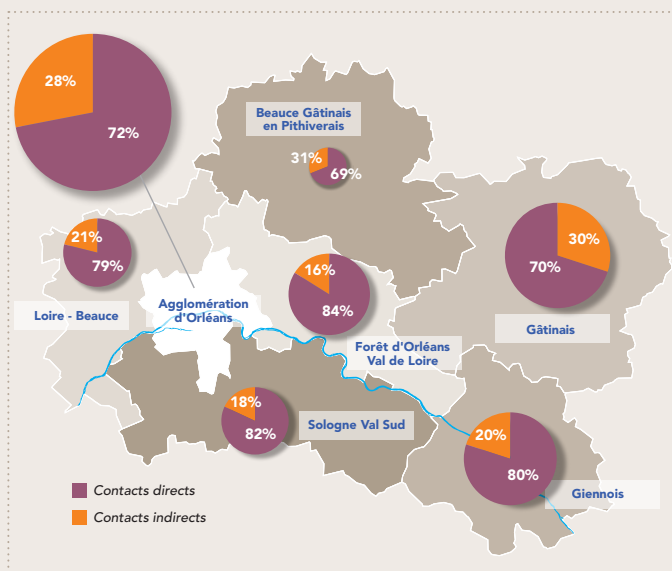


Le département compte **25** Offices de Tourisme.

Les Offices de Tourisme du Loiret ont comptabilisé plus de **137 200** demandes de renseignements au guichet et à distance en 2014. La fréquentation enregistre un léger retrait par rapport à l'année 2013 (-1,4 %). D'ailleurs, cette évolution est un peu plus marquée durant les deux mois d'été, pénalisés pour partie par un climat pluvieux.

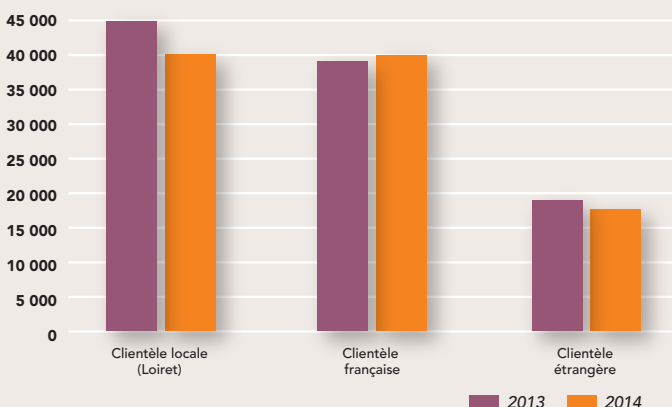
Les Offices de Tourisme qui ont renseigné le plus de visiteurs en 2014 sont ceux des secteurs touristiques de l'agglomération Orléanaise et du Gâtinais, suivis par les secteurs ligériens du Pays Giennois et de la Forêt d'Orléans.

RÉPARTITION PAR SECTEURS DE LA FRÉQUENTATION DANS LES OFFICES DE TOURISME



La clientèle est majoritairement française (81 %). La population locale (-6 %) et les étrangers (-3 %) ont été un peu moins présents en 2014. En revanche, plus de touristes français (hors Loiret) sont venus s'informer dans les bureaux d'accueil du département (+3 %).

ÉVOLUTION DES CLIENTÈLES AU GUICHET

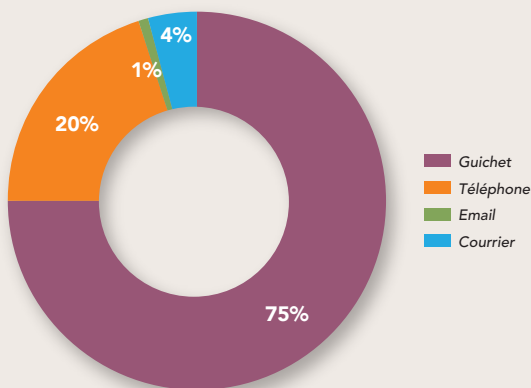


Parmi les clientèles françaises au guichet, la moitié est originaire du Loiret. Ensuite, dans une moindre mesure, l'Île-de-France demeure l'autre principale région émettrice de touristes, suivie par les Pays de Loire, Rhône-Alpes, la Bourgogne et la Bretagne.

Au niveau des guichets, les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne représentent la moitié des demandes étrangères. La Belgique, dans des proportions plus faibles, est également bien représentée.

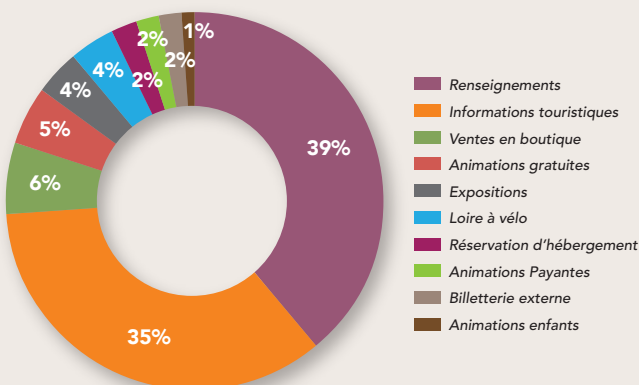
Les actes de renseignements se font encore majoritairement au guichet, preuve que l'accueil physique sur le lieu de villégiature est encore important. Toutefois, il est pour l'instant impossible de mettre en parallèle ces chiffres avec les statistiques des sites internet des Offices de Tourisme.

ORIGINE DES DEMANDES



Les demandes des touristes sont relativement similaires à 2013. Les renseignements généraux (pratiques) constituent toujours la première requête avec près de 2 contacts sur 5, suivis de près par les informations touristiques. On remarque de nouveau une recherche importante d'animations, surtout quand les prestations sont gratuites.

NATURE DES DEMANDES



La clientèle locale est principalement intéressée par les animations et les expositions. Les Offices de Tourisme sont aussi un lieu privilégié pour se renseigner et acheter des billets pour divers événements. L'objet des demandes des Français, hors Loiret, est varié. Les sollicitations portent aussi bien sur l'information touristique, les hébergements ou encore la vente en boutique.

Outre les réservations d'hébergements, les étrangers recherchent plus particulièrement des informations sur « La Loire à Vélo ». En effet, ce parcours, avec 5 900 requêtes, a enregistré une progression du nombre de demandes en 2014.

BILAN DE L'ACTIVITÉ « GROUPES » DU SERVICE DE RÉSERVATION DE L'ADRTL

Le service « Groupes » propose à la fois la vente de journées et séjours culturels, des guidages et la location de gîtes de séjours.

En 2014, **192** contrats confirmés ont été réalisés totalisant **7 090** arrivées et **2 620** nuitées.

Les journées et séjours constituent toujours la majeure partie des contrats devant les réservations de gîtes de groupes et les demandes de guidages.

LES JOURNÉES ET SÉJOURS CULTURELS :

Le service groupes a enregistré **161** contrats confirmés en 2014.

Les prestations se déroulent très majoritairement d'avril à octobre. Les mois de juin et mai concentrent à eux seuls la moitié des réservations.

Plus d'un dossier sur 3 a été contracté par un intermédiaire. Il s'agit essentiellement des Offices de Tourisme.

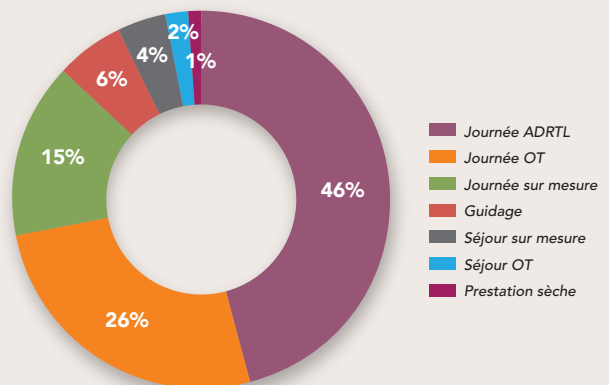
Les associations constituent toujours la clientèle la plus fidèle (67% de la clientèle). On note également une demande constante des agences, des autocaristes ou des mairies.

Le nombre de participants, avec 40 personnes en moyenne, est plus élevé que l'année dernière (36 en 2013).

La clientèle est essentiellement française et provient majoritairement de la région Parisienne. Les Allemands, qui réservent exclusivement des guidages, représentent toujours la principale clientèle étrangère.

Les demandes se répartissent essentiellement entre les journées en catalogue, celles proposées par les Offices de Tourisme ainsi que les journées sur mesure. Ensuite, dans une moindre proportion, on retrouve des séjours et des guidages suivis de quelques prestations sèches. A noter que le nombre de séjours (10 contre 8) s'est accru par rapport à 2013.

PRESTATIONS GROUPES



Les clients viennent en grande majorité pour des journées incluant des croisières sur la Loire et les canaux (60 %). Le train touristique et le musée des Émaux de Briare bénéficient de l'attrait du tourisme fluvial. Les groupes ont également apprécié le patrimoine (châteaux, édifices religieux...), les musées ou encore la visite de la ville de Montargis.

LES GÎTES DE SÉJOURS :

31 contrats concernent des séjours en gîtes de groupes. Ces hébergements enregistrent en moyenne plus de 19 participants par gîte. La clientèle est exclusivement française, venant principalement du Loiret et d'Île-de-France. Les séjours sont répartis sur tous les mois de l'année avec une fréquentation accrue avant et après la saison estivale. Avec près de 4 nuits en moyenne, les séjours ont été plus longs qu'en 2013.

BILAN DE L'ACTIVITÉ « INDIVIDUELS » DU SERVICE DE RÉSERVATION DE L'ADRTL

Le service "Individuels" propose la location d'hébergements, la vente d'activités de loisirs ainsi que des séjours et journées packagés.

En 2014, le service « Individuels » a réalisé **400** contrats confirmés totalisant **1 720** arrivées et **1 725** nuitées.
Plus de 9 ventes sur 10 ont été réalisées par le biais du site Internet www.reservation-loiret.com.

LES SÉJOURS

Les clients ont séjourné principalement d'avril à octobre, avec une clientèle de loisirs très présente durant les ponts de mai et au mois d'août.

La durée moyenne des séjours est de 2 jours.

Le site internet constitue aujourd'hui le canal de vente incontournable avec une part qui dépasse les 90 %.

LA CLIENTÈLE

Les couples constituent la moitié de la clientèle.

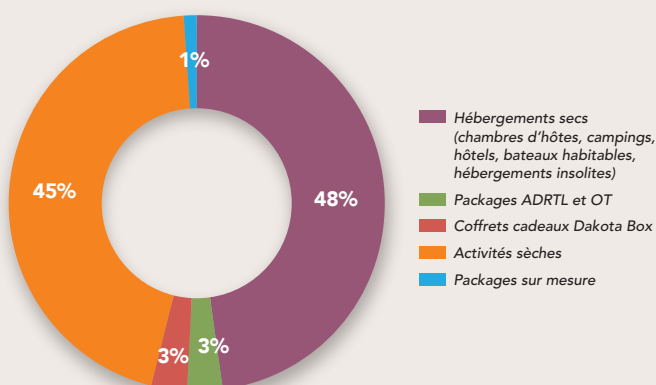
89 % des touristes sont français et proviennent principalement du Loiret et d'Île-de-France. Les étrangers sont particulièrement présents dans les chambres d'hôtes grâce à la possibilité de réserver en ligne. Les Belges représentent toujours la première clientèle devant les Néerlandais, les Allemands, les Britanniques et même les Suisses.

LES PRODUITS

Les locations d'hébergements secs représentent toujours près de la moitié des prestations dont une majorité de chambres d'hôtes bien aidées par les réservations en ligne sur Internet. Les bateaux habitables sont de plus en plus sollicités par les clients.

La demande d'activités sèches est devenue quasiment aussi importante que les réservations d'hébergements : les locations de bateaux à la journée ne cessent de progresser (+19 %). Les autres sollicitations portent principalement sur le produit « rencontre avec les tigres » et sur des vols en hélicoptère ou en montgolfière. Le canoë, la pêche et le golf sont aussi appréciés.

Ensuite, dans des proportions moindres, la vente de packages s'est concentrée principalement sur la visite de patrimoine et la « rencontre avec les tigres ». Au niveau des coffrets cadeaux, seuls quelques séjours sur le thème « Nuit au vignoble » ont été vendus.



LE TOURISME FLUVIAL



LA FRÉQUENTATION DES BATEAUX PROMENADES SUR LES CANAUX DU LOIRET

(ADRT45 - VNF - CRT Centre)

Les bateaux du Loiret ont transporté **36 400** passagers, dont **21 000** en promenade uniquement et **15 400** avec restauration.

Les balades avec restauration représentent plus de 2 clients sur 5. La clientèle est essentiellement française.

Les prestataires jugent généralement leur fréquentation mitigée du fait d'une météo qui n'a pas permis la pleine exploitation de leur activité durant l'été. Pour autant, une avant et une après saison estivale plutôt positives ont compensé pour partie ce fléchissement. A noter un intérêt grandissant du public pour ce type d'offre bien aidée par une communication de plus en plus conséquente autour de ce thème.

LA FRÉQUENTATION DE LA CAPITAINERIE DE BRIARE

(Source : Capitainerie de Briare)

Le port de Briare (port de plaisance et ponton du pont canal) a accueilli **260** bateaux de plaisance représentant **1 180** nuitées en 2014.

Parmi les principales embarcations présentes sur les quais, les Français et Britanniques représentent plus de la moitié des bateaux. Les Suisses, les Australiens, les Allemands, les Néerlandais ou encore, dans une moindre mesure, les Américains ont également été particulièrement présents sur le port de Briare.



LA « LOIRE À VÉLO »



Autour du dernier grand fleuve sauvage d'Europe, la « Loire à Vélo » représente au total **155 km** d'itinéraires dans le Loiret.

DEUX COMPTEURS * ONT ÉTÉ PLACÉS DANS LE LOIRET À BRIARE ET MAREAU-AUX-PRÉS :

Les compteurs ont enregistré **77 280** cyclistes en 2014, soit une progression de 15,6% par rapport à 2013.

La fréquentation du parcours de « La Loire à Vélo » dans le Loiret ne cesse de croître et 2014 affiche de nouveau une progression de l'activité.

En effet, cette tendance est le résultat d'une forte hausse sur les compteurs basés à Mareau-aux-Prés et Briare. Cette évolution positive est également confirmée par les prestataires touristiques situés à proximité de ce trajet qui profitent des retombées économiques de cette clientèle.

Ce bilan est d'autant plus remarquable que les conditions climatiques ont été défavorables pendant les deux mois d'été, notamment en août, particulièrement pluvieux. La notoriété grandissante de l'itinéraire et la structuration de l'offre touristique autour de « La Loire à Vélo » ont particulièrement favorisé la venue de touristes.

** Il est nécessaire d'interpréter avec précaution les chiffres obtenus grâce aux compteurs. En effet, les données présentées sont des nombres de passages et non pas des nombres de cyclistes.*

DE PLUS, DES COMPTEURS POSÉS PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ORLÉANS SONT SITUÉS SUR LE PARCOURS DE « LA LOIRE À VÉLO » :

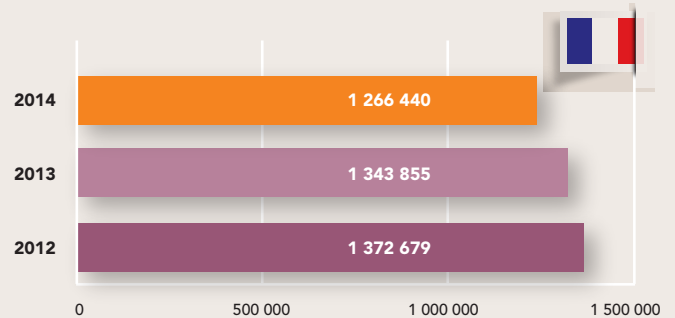
Les compteurs installés au niveau du **Bois de l'île** et du **pont Saint Nicolas**, aux extrémités de l'agglomération, accueillent une proportion de cyclistes de loisirs conséquente.

Au niveau de Bois de l'île, le parcours a enregistré une affluence record avec **61 310** passages en 2014. Le pont Saint-Nicolas, quant à lui, a également connu une activité supérieure à l'année passée avec **70 950** randonneurs à vélo en 2014 (+12 %).

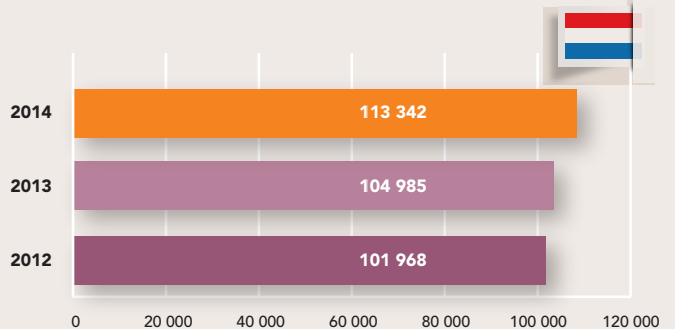
Cette évolution positive résulte d'une très bonne fréquentation pendant le 1^{er} semestre (notamment en mars) et l'automne qui a plus que rattrapé une saison estivale pénalisée par une météorologie défavorable.


PROVENANCE DES CLIENTÈLES EN 2014

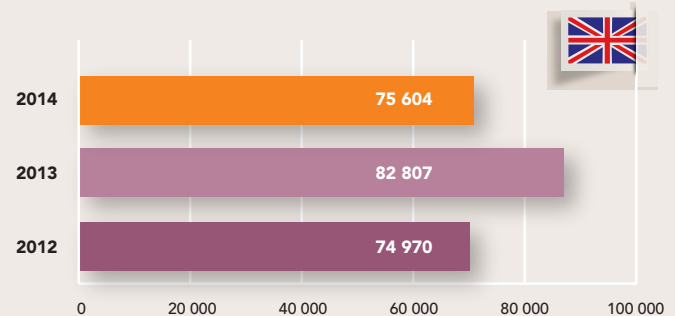
(Nuitées en hôtels classés, campings classés, meublés labellisés et/ou classés en service de réservation).

LES FRANÇAIS : 1^{ÈRE} CLIENTÈLE DU DÉPARTEMENT EN 2014


Les touristes français représentent $\frac{3}{4}$ des séjours dans le Loiret, dont 82 % séjournent à l'hôtel. Ils ont toutefois été un peu moins nombreux en 2014.

LES NÉERLANDAIS : 1^{ÈRE} CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE DU DÉPARTEMENT EN 2014


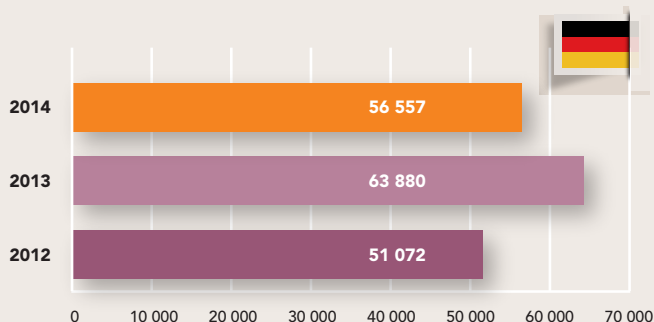
Comme les années précédentes, les Néerlandais conservent leur première place départementale au niveau des étrangers. En effet, ces derniers, en plus de venir nombreux dans les hôtels, constituent à eux-seuls la moitié des campeurs étrangers. A noter qu'ils sont de nouveau en progression en 2014.

LE ROYAUME-UNI : 2^{ÈME} CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE DU DÉPARTEMENT EN 2014


La clientèle du Royaume-Uni recherche surtout des séjours dans les hôtels et les campings du département. A noter tout de même que cette dernière arrive en première position en nombre de nuitées dans l'hôtellerie du Loiret. Après une très bonne année 2013, la fréquentation retrouve un niveau similaire à 2012.

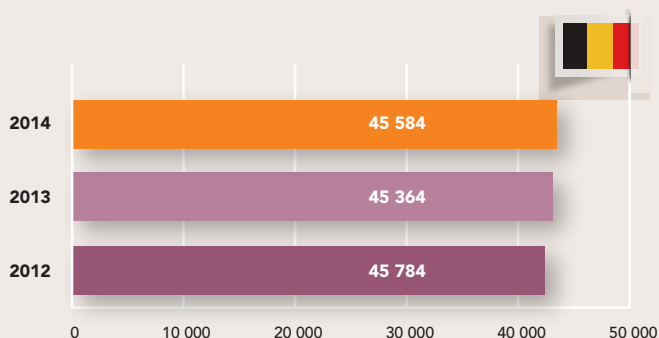
RÉPARTITION DES NUITÉES DES HÔTELS, DES CAMPINGS ET DES MEUBLÉS PAR NATIONALITÉS EN SERVICE DE RÉSERVATION :

LES ALLEMANDS : 3^{ÈME} CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE DU DÉPARTEMENT EN 2014



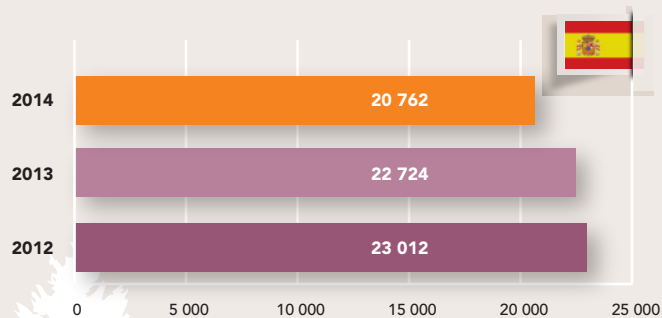
Les Allemands fréquentent plus particulièrement les hôtels même s'ils apprécient aussi l'hôtellerie de plein air. Ces derniers n'atteignent pas le nombre de nuitées élevé de 2013 mais ils affichent un meilleur résultat qu'en 2012.

LES BELGES : 4^{ÈME} CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE DU DÉPARTEMENT EN 2014



La clientèle belge, qui séjourne très majoritairement en hôtellerie, est toujours aussi présente dans le département.

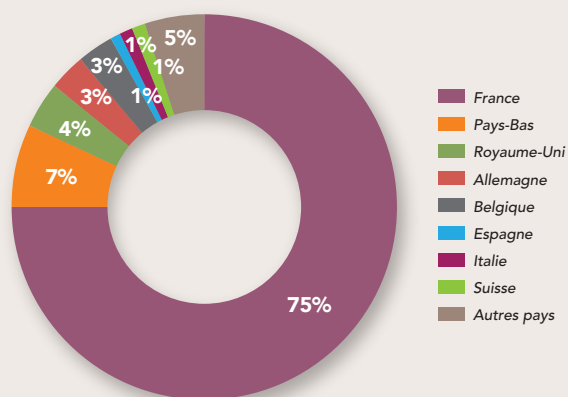
LES ESPAGNOLS : 5^{ÈME} CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE DU DÉPARTEMENT EN 2014



Les touristes espagnols, malgré une présence plus importante en 2014 dans les campings, se retrouvent essentiellement dans les hôtels du Loiret. La fréquentation touristique des Espagnols continue de fléchir.

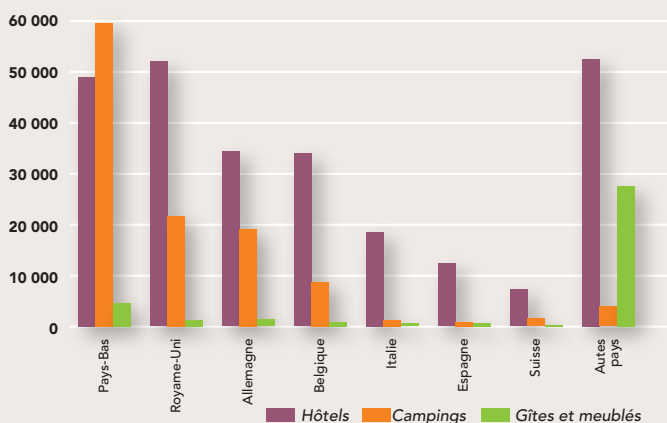
Les hôtels (70 %), les campings (13 %) et les meublés (7 %) représentent toujours près de 90 % des nuitées touristiques marchandes dans le Loiret en 2014.

Les Français sont à l'origine de **75 %** des nuitées. Concernant les autres pays, les sept principales nationalités fréquentant le département représentent 80 % des nuits étrangères.



La hiérarchie entre les différents pays de provenance est équivalente à 2013 : les Pays-Bas restent la première clientèle étrangère devant le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Belgique. Ces quatre nationalités constituent à elles-seules près de 7 nuitées étrangères sur 10.

NUITÉES ÉTRANGÈRES PAR HéBERGEMENTS



Les Néerlandais sont les seuls à séjourner majoritairement dans les campings. C'est la raison pour laquelle, en plus d'une présence importante dans les établissements hôteliers, ces derniers demeurent la première clientèle touristique du Loiret.



LE PROFIL ET LA PRÉPARATION DES SÉJOURS DES TOURISTES

Méthodologie : Enquête départementale réalisée de juin à décembre 2009 par questionnaire auto-administré sur 110 sites de diffusion du département. Les résultats englobent les touristes sédentaires et itinérants en hébergements marchands et non marchands ayant séjourné au minimum une nuitée dans le Loiret ainsi que les excursionnistes. 2400 questionnaires ont été recueillis.

Source : EUREMA / ADRT 45 / 2009

LA CLIENTÈLE EN HÉBERGEMENT MARCHAND :

- Le Loiret attire une clientèle touristique diversifiée: 47 % sont étrangers. Environ 30 % viennent des régions Ile-de-France, Centre, Nord-Pas de Calais et Rhône-Alpes
- Le Loiret attire principalement des couples, une population plutôt équilibrée (autant de moins de 50 ans que de plus de 50 ans)
- On trouve une forte proportion de chefs d'entreprise, cadres supérieurs et de professions libérales : plus de 36 %, principalement en hôtel
- 64 % viennent pour la première fois dans le Loiret
- Bien que le Loiret ne soit qu'une simple étape dans leur voyage pour 67 % d'entre eux, ils restent en moyenne 4,4 nuits sur le département
- S'ils choisissent le Loiret, c'est d'abord pour son **patrimoine historique et culturel** (47 %). On trouve ensuite la Loire et l'eau (37 %) (cité en 1^{er} par 60 % des campeurs)
- Ils **recherchent** des informations **avant leur séjour** (60 %), le plus souvent sur Internet (69 %)
- Les 2/3 réservent leur séjour à l'avance, mais cette proportion n'est que de 23 % chez les campeurs
- Les deux principales activités sont la visite de **châteaux** (50 %) et de **sites touristiques** (46 %)
- **La dépense par jour et par personne s'élève à 58,70 €.**

LA CLIENTÈLE EN HÉBERGEMENT NON MARCHAND

- 93 % sont français. Pratiquement 50 % viennent des régions Ile-de-France, Centre et Rhône-Alpes
- C'est une clientèle d'habités: 75 % sont déjà venus dans le Loiret
- Ils restent en moyenne 7,5 nuits et dépensent 22,10 € par jour
- Leur principale activité est la visite de châteaux (61 %).

LA CLIENTÈLE EXCURSIONNISTE

- 95 % sont français. 50 % sont des **retraités ou des CSP +**. Les 3/4 viennent des régions **Ile-de-France et Centre**
- C'est une clientèle **d'habités** : 62 % sont déjà venus dans le Loiret
- Leurs principales activités sont : **la visite de sites touristiques (45 %), la visite de châteaux (43 %) et la promenade (40 %)**
- Ils dépensent en moyenne **51 €**, c'est-à-dire autant qu'un touriste hébergé à l'hôtel (sans l'hébergement).

ÉVALUATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DIRECTES DU TOURISME

NUITÉES 2014

| Type d'hébergement | Nombre de nuitées |
|---|-------------------|
| Hébergements marchands | |
| Hôtels classés | 1 313 600 |
| Campings | 243 549 |
| Meublés de tourisme en service de réservation | 130 530 |
| Meublés de tourisme en location directe * | 88 020 |
| Chambres d'hôtes * | 46 370 |
| Gîtes de séjours et d'étapes * | 38 610 |
| Auberges de jeunesse | 31 671 |
| Sous total | 1 892 350 |

*Estimation

| Hébergements non marchands | |
|-----------------------------------|------------------|
| Résidences secondaires | 2 617 992 |
| Famille/amis | 4 428 937 |
| Sous total | 7 046 929 |
| Total | 8 939 279 |

Avec près de **9 millions** de nuitées en 2014, la fréquentation dans les hébergements du Loiret reste proche de celle de 2013.

CONSOMMATION TOURISTIQUE

En prenant en compte les dépenses moyennes par personne et par jour dans les différents types d'hébergements du Loiret dans l'étude de clientèle réalisée par l'ADRT du Loiret et le cabinet d'étude Eurema, le département enregistre une **consommation touristique** estimée à plus de **243,6 millions d'euros** en 2014 pour les hébergements uniquement.

Selon le cabinet d'études « TMO Régions », le **chiffre d'affaires touristique** total (activités totalement touristiques, de loisirs et « connexes ») s'élevait à **644 millions d'euros** en 2010.



L'EMPLOI TOURISTIQUE DANS LE LOIRET

Source : Insee, DADS 2009

Le tourisme génère **7 781** emplois dans le Loiret, dont la majorité est issue de l'hôtellerie et la restauration.

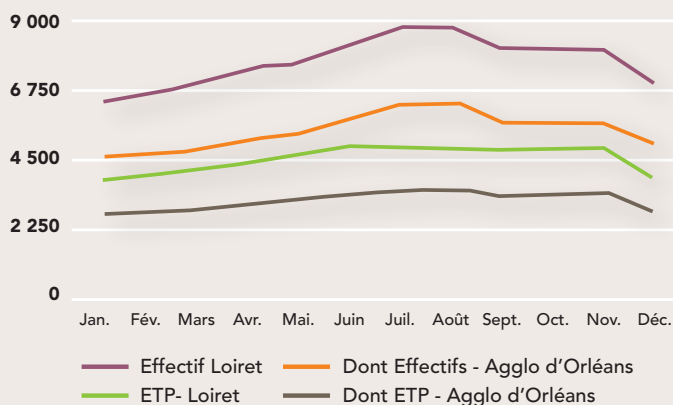
Le Loiret concentre 26,2 % des emplois salariés touristiques de la région Centre. 3,1 % de l'emploi salarié départemental est lié à l'activité touristique, une part un peu plus faible que la moyenne régionale, qui peut s'expliquer par l'importance d'autres secteurs de l'économie départementale.

Au plus fort de l'activité touristique (juillet et août), on peut dénombrer près de 9 000 emplois.

Le Loiret est le département de la région où la saisonnalité est la moins marquée, l'activité touristique est en effet la plus étalée sur l'année.

6 emplois sur 10 sont concentrés dans l'Agglomération d'Orléans.

L'EMPLOI SALARIÉ MENSUEL DANS LE LOIRET ET L'AGGLOMÉRATION D'ORLÉANS



| | Effectifs Loiret | Dont Effectifs Agglo d'Orléans | ETP Loiret | Dont ETP Agglo d'Orléans |
|-----------|------------------|--------------------------------|--------------|--------------------------|
| Janvier | 6 477 | 3 863 | 4 597 | 2 760 |
| Février | 6 735 | 4 000 | 4 695 | 2 806 |
| Mars | 7 055 | 4 208 | 4 872 | 2 915 |
| Avril | 7 513 | 4 485 | 5 185 | 3 102 |
| Mai | 7 815 | 4 647 | 5 395 | 3 209 |
| Juin | 8 347 | 4 967 | 5 783 | 3 430 |
| Juillet | 8 932 | 5 041 | 6 390 | 3 576 |
| Août | 8 854 | 5 013 | 6 382 | 3 602 |
| Septembre | 8 233 | 4 890 | 5 784 | 3 412 |
| Octobre | 8 209 | 4 956 | 5 702 | 3 405 |
| Novembre | 8 129 | 4 919 | 5 694 | 3 420 |
| Décembre | 7 080 | 3 990 | 5 076 | 2 868 |

EMPLOIS LIÉS AU TOURISME

| Activités | EMPLOIS SALARIÉS | Dont dépendants du tourisme |
|---|------------------|-----------------------------|
| | Effectifs | Effectifs |
| Activités 100 % touristiques | | |
| Hôtels | 1 394 | 1 394 |
| Autres hébergements touristiques | 145 | 145 |
| Offices de tourisme | 78 | 78 |
| Gestion du patrimoine naturel et culturel | 85 | 85 |
| Activités fortement touristiques | | |
| Restauration | 4 363 | 2 384 |
| Boulangerie | 1 351 | 121 |
| Superettes | 239 | 56 |
| Commerce viande, poisson et fruit | 700 | 128 |
| Café, tabac | 375 | 94 |
| Activités moyennement touristiques | | |
| Super et hypermarchés | 6 295 | 493 |
| Commerce de détail non alimentaire | 4 026 | 555 |
| Finance | 1 491 | 149 |
| Activités sportives et récréatives | 1 693 | 542 |
| Coiffure | 1 236 | 120 |
| Activités faiblement touristiques | | |
| Autres | 19 406 | 1 437 |
| Ensemble | 42 879 | 7 781 |

L'hôtellerie et la restauration regroupent à eux seuls près de la moitié des emplois salariés touristiques, avec plus de 1300 emplois pour l'hôtellerie et plus de 2 300 dans la restauration. Les activités de commerce de détail non alimentaire, fortement liées à l'urbanisation, sont surreprésentées. Ce peut être dû à l'impact du nombre de résidences secondaires et de la proximité avec l'Île-de-France, favorisant à la fois les séjours courts et le tourisme d'affaires. De même, de nombreux emplois touristiques sont liés aux activités sportives, assez développées dans le département.



**Agence de Développement
et de Réservation Touristique du Loiret**
8 rue d'Escures - 45000 Orléans
Tél. 02 38 78 04 04
Fax. 02 38 77 04 12
info@tourismeloiret.com

www.tourismeloiret.com



est une marque déposée, copropriété des 2 Régions Centre-Val de Loire
et Pays de la Loire - www.valdeloire-france.com